

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 415

présenté par  
Mme Rist

-----

**ARTICLE 14**

I. – À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« conforme au principe d'accessibilité défini à »

les mots :

« accessible au sens de ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer aux mots :

« , ainsi qu' »

les mots :

« et conforme ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.